



REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

DU TITRE PROFESSIONNEL

Cariste d'entrepôt

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CE	REAC	TP-00470	06	31/07/2020	31/07/2020	1/32

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel	5
Liste des activités	5
Vue synoptique de l'emploi-type.....	6
Fiche emploi type	7
Fiches activités types de l'emploi	9
Fiches compétences professionnelles de l'emploi	11
Fiche compétences transversales de l'emploi.....	23
Glossaire technique	25
Glossaire du REAC	29

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CE	REAC	TP-00470	06	31/07/2020	31/07/2020	3/32

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Le titre professionnel « Cariste d'entrepôt » comporte, comme dans ses versions précédentes, une seule activité-type. La présente version recentre les contenus en termes de savoirs et savoir-faire autour de quatre compétences.

Contexte de l'examen du titre professionnel

L'emploi de « Cariste d'entrepôt » s'exerce dans différents contextes qui varient en fonction des types de flux de marchandises : entrepôts secs et industriels, entrepôts frais, entrepôts surgelés, entrepôts dédiés au e-commerce, entrepôts drive...

Les organisations du travail dépendent aussi de la taille des entreprises : PME de l'industrie ou du commerce de gros, grandes entreprises de l'industrie, du commerce-distribution, entreprises de transport et prestataires logistiques.

L'observation de l'évolution du secteur, les résultats des enquêtes réalisées en entreprises, l'analyse du marché de l'emploi, montrent que l'emploi-type représenté par le titre « Cariste d'entrepôt » répond toujours aux exigences des différentes entreprises et à leurs organisations.

Néanmoins, les entreprises interrogées ont souligné l'importance accrue de la communication et de l'interaction du cariste avec ses collègues, sa hiérarchie, les conducteurs routiers et les autres acteurs de l'entrepôt. Les savoirs et savoir-faire concernant la communication et le travail au sein d'une équipe ont été renforcés dans ce sens. Les connaissances en matière d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail, ont été actualisées, notamment pour prendre en compte les évolutions de la recommandation CACES® R489 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie concernant les chariots de manutention à conducteur porté. L'importance du respect des principes du développement durable ainsi que celle de l'application des règles de qualité et de sûreté tout au long de l'activité du cariste ont été chacune valorisées par une compétence transversale.

Liste des activités

Ancien TP : Cariste d'entrepôt

Activités :

- Réaliser et valider les opérations de stockage et déstockage en conduisant en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté de catégories 3 et 5

Nouveau TP : Cariste d'entrepôt

Activités :

- Réceptionner, expédier, stocker et déstocker des marchandises en conduisant en sécurité des chariots élévateurs des catégories 3 et 5

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CE	REAC	TP-00470	06	31/07/2020	31/07/2020	5/32

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Réceptionner, expédier, stocker et déstocker des marchandises en conduisant en sécurité des chariots élévateurs des catégories 3 et 5	1	Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 3 ou 5 à la tâche à effectuer et faire la maintenance de premier niveau
		2	Réceptionner et expédier les marchandises avec un chariot élévateur de catégorie 3
		3	Stocker, déstocker les marchandises et réapprovisionner les emplacements de stockage avec un chariot élévateur de catégorie 5
		4	Identifier, signaler et corriger les anomalies dans l'entrepôt

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CE	REAC	TP-00470	06	31/07/2020	31/07/2020	6/32

FICHE EMPLOI TYPE

Cariste d'entrepôt

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le cariste d'entrepôt réceptionne, stocke, déstocke et expédie des unités de manutention afin de préserver et ranger les marchandises ou les mettre à disposition des autres employés de l'entrepôt, des transporteurs ou des clients. Il conduit en sécurité des chariots de manutention industrielle à conducteur porté des catégories 3 et 5 et utilise des terminaux informatiques, fixes, embarqués ou portables reliés au système de gestion de l'entrepôt.

Il participe à la politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise. Il respecte les procédures de sécurité, de sûreté, de qualité et de protection de la santé au travail. Il veille à la bonne conservation des biens et des équipements et maintient les zones d'évolutions propres et rangées.

Le cariste d'entrepôt vérifie que le chariot élévateur est adapté aux manutentions mécaniques envisagées et adapte les équipements porte-charge si besoin. Il s'assure du bon fonctionnement du chariot et signale tout dysfonctionnement aux personnes concernées.

Il charge et décharge, depuis le sol et latéralement, les camions ou les remorques. Lors des réceptions et des expéditions, il contrôle les marchandises et leur support ou contenant. Il vérifie et renseigne les documents de réception ou d'expédition et les documents de transport. Il range les marchandises dans les palettiers en vérifiant l'adéquation des emplacements de stockage aux caractéristiques des produits et aux volumes des unités de manutention. Il réapprovisionne les zones de picking, les postes de travail des préparateurs de commandes ou les lignes de production dans les délais impartis. Il reçoit ses instructions, saisit et valide les données relatives aux déplacements des produits par l'intermédiaire de terminaux informatiques reliés au système de gestion de l'entrepôt.

Il identifie les anomalies et les dysfonctionnements, les corrige dans le cadre de ses attributions ou alerte les personnes concernées.

Le cariste d'entrepôt travaille au sein d'une équipe sous la responsabilité d'un coordinateur ou d'un chef d'équipe. Il est en relation avec les responsables logistiques et le service maintenance. Il interagit avec les autres caristes, les préparateurs de commandes, les réceptionnaires, les chargeurs et les conducteurs routiers afin de contribuer à l'atteinte du niveau de service client visé et à l'optimisation de la production.

Selon l'environnement et les types de produits, le cariste d'entrepôt peut être exposé à un niveau sonore important, à des poussières ou à des températures négatives. Il peut porter des charges lourdes. Il porte des équipements de protection individuelle. Il peut travailler à l'extérieur des locaux et être exposé aux intempéries. Ses horaires de travail peuvent être décalés ou postés.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Les entrepôts et les plateformes des entreprises du commerce de gros, de la grande distribution, de l'industrie, de la distribution spécialisée, de la vente par correspondance, des prestataires logistiques.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Cariste d'entrepôt

Cariste agent de quai

Cariste en préparation logistique

Cariste pointeur

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CE	REAC	TP-00470	06	31/07/2020	31/07/2020	7/32

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Réceptionner, expédier, stocker et déstocker des marchandises en conduisant en sécurité des chariots élévateurs des catégories 3 et 5
Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 3 ou 5 à la tâche à effectuer et faire la maintenance de premier niveau
Réceptionner et expédier les marchandises avec un chariot élévateur de catégorie 3
Stocker, déstocker les marchandises et réapprovisionner les emplacements de stockage avec un chariot élévateur de catégorie 5
Identifier, signaler et corriger les anomalies dans l'entrepôt

Compétences transversales de l'emploi

Travailler au sein d'une équipe
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail
Intégrer les principes de développement durable dans son travail
Appliquer des règles de qualité et de sûreté tout au long de son activité
Manœuvrer, manipuler en sécurité des engins ou des machines

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019)
Convention(s) : Conventions collectives et accords de branche selon l'activité économique de l'entreprise ou Convention Collective Nationale des transports routiers et activités auxiliaires pour les entreprises identifiées sous le code « 63-1 E Entreposage non frigorifique », exerçant à titre principal, dans le secteur de transport routier, pour le compte de tiers, une activité de prestations logistiques sur des marchandises qui ne leur appartiennent pas et qui leur sont confiées (décret 2022-1622 du 31 décembre 2002).
Code(s) NSF :
311u--Conduite des véhicules, conduite des engins de manutention et de levage

Fiche(s) Rome de rattachement

N1101 Conduite d'engins de déplacement des charges

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CE	REAC	TP-00470	06	31/07/2020	31/07/2020	8/32

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Réceptionner, expédier, stocker et déstocker des marchandises en conduisant en sécurité des chariots élévateurs des catégories 3 et 5

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le cariste d'entrepôt réceptionne, stocke, déstocke et expédie des unités de manutention afin de ranger les marchandises ou les mettre à disposition des autres employés de l'entrepôt, des transporteurs ou des clients. Il conduit en sécurité des chariots de manutention industrielle à conducteur porté des catégories 3 et 5 et utilise des terminaux informatiques, fixes, embarqués ou portables reliés au système de gestion de l'entrepôt.

Il participe à la politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise. Il respecte les procédures de sécurité, de sûreté, de qualité et de protection de la santé au travail. Il veille à la bonne conservation des biens et des équipements et maintient les zones d'évolutions propres et rangées.

Le cariste d'entrepôt vérifie que le chariot élévateur est adapté aux manutentions mécaniques envisagées et adapte les équipements porte-charge si besoin. Il s'assure du bon fonctionnement du chariot et signale tout dysfonctionnement aux personnes concernées.

Il charge et décharge, depuis le sol et latéralement, les camions ou les remorques. Lors des réceptions et des expéditions, il contrôle les marchandises et leur support ou contenant. Il vérifie et renseigne les documents de réception ou d'expédition et les documents de transport. Il range les marchandises dans les palettiers en vérifiant l'adéquation des emplacements de stockage aux caractéristiques des produits et aux volumes des unités de manutention. Il réapprovisionne les zones de picking, les postes de travail des préparateurs de commandes ou les lignes de production dans les délais impartis. Il reçoit ses instructions, saisit et valide les données relatives aux déplacements des produits par l'intermédiaire de terminaux informatiques reliés au système de gestion de l'entrepôt.

Il identifie les anomalies et les dysfonctionnements, les corrige dans le cadre de ses attributions ou alerte les personnes concernées.

Le cariste d'entrepôt travaille au sein d'une équipe sous la responsabilité d'un coordinateur ou d'un chef d'équipe. Il est en relation avec les responsables logistiques et le service maintenance. Il interagit avec les autres caristes, les préparateurs de commandes, les réceptionnaires, les chargeurs et les conducteurs routiers afin de contribuer à l'atteinte du niveau de service client visé et à l'optimisation de la production.

Selon l'environnement et les types de produits, le cariste d'entrepôt peut être exposé à un niveau sonore important, à des poussières ou à des températures négatives. Il peut porter des charges lourdes. Il porte des équipements de protection individuelle. Il peut travailler à l'extérieur des locaux et être exposé aux intempéries. Ses horaires de travail peuvent être décalés ou postés.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 3 ou 5 à la tâche à effectuer et faire la maintenance de premier niveau

Réceptionner et expédier les marchandises avec un chariot élévateur de catégorie 3

Stocker, déstocker les marchandises et réapprovisionner les emplacements de stockage avec un chariot élévateur de catégorie 5

Identifier, signaler et corriger les anomalies dans l'entrepôt

Compétences transversales de l'activité type

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CE	REAC	TP-00470	06	31/07/2020	31/07/2020	9/32

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 3 ou 5 à la tâche à effectuer et faire la maintenance de premier niveau

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sélectionner le chariot élévateur et les équipements porte-charge adaptés aux tâches à effectuer, à leurs lieux d'exécution et aux caractéristiques des charges. S'assurer de son bon fonctionnement en effectuant avec méthode, et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, les opérations de vérifications lors des prises, des fins de postes et en cours d'utilisation. Assurer la maintenance de premier niveau conformément aux consignes et aux notices d'instructions. Repérer les anomalies, y remédier dans la limite de ses attributions ou alerter l'interlocuteur concerné, afin de préserver la sécurité des personnes, la bonne conservation des marchandises et du matériel.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Les vérifications lors des prises ou des fins de postes et la maintenance de premier niveau sont effectuées dans les locaux dédiés au remisage des chariots.

Les chariots sont à motorisation électrique ou thermiques. Les chariots à motorisation électriques sont équipés de batteries de traction qui sont mises en charges dans un local spécifique, ou de piles à combustible qui se rechargent à une station hydrogène.

Critères de performance

Le chariot élévateur et les équipements porte-charge sont adaptés aux tâches à effectuer, à leurs lieux d'exécution et aux caractéristiques des charges.

Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées

La maintenance de premier niveau est effectuée conformément aux consignes ou aux notices d'instructions

Les vérifications sont réalisées avec méthode

Les anomalies sont rectifiées dans la limite des attributions du cariste

L'interlocuteur concerné est alerté si besoin

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Vérifier l'adéquation du chariot élévateur aux aires et espaces d'évolution

Respecter les indications de la plaque de charge des chariots de catégories 3 et 5

Évaluer la position du centre de gravité d'une charge

Identifier la capacité de charge d'un emplacement de stockage

Évaluer une hauteur de gerbage

Identifier les contraintes liées aux opérations de manutention à réaliser

Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés aux opérations à réaliser

Identifier les différents types de supports de manutention

Identifier les contraintes de manutention à partir des pictogrammes

Reconnaître la source d'énergie d'un chariot

Identifier les principaux organes des chariots de catégorie 3 et 5 et caractériser leur fonction

Identifier les dispositifs de sécurité et les organes de service des chariots de catégories 3 et 5 et caractériser leur fonction

Identifier les principaux éléments d'une batterie de traction

Identifier les principaux éléments d'un moteur thermique ou électrique

Identifier les éléments constitutifs des circuits hydrauliques et caractériser leur fonction

Identifier les différents éléments des ensembles élévateurs et caractériser leur fonction

Identifier les risques liés à la mise en œuvre des équipements électriques dont sont dotés les chariots tels que le branchement, la déconnexion et la recharge des batteries de traction

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CE	REAC	TP-00470	06	31/07/2020	31/07/2020	11/32

Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité du local de charge des chariots
 Procéder à l'ensemble des contrôles de prise et de fin de poste sur les chariots de catégorie 3 et 5
 Effectuer la maintenance de premier niveau sur les chariots de catégories 3 et 5 et alerter en cas d'anomalie
 Identifier les risques liés à la mise en œuvre de différents carburants tels que le gazole ou le GPL
 Procéder aux adaptations sur les chariots dans la limite de ses attributions (réglage du siège, écartement des fourches, ...)
 Identifier les différents engins de la classification R489 de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés
 Identifier les principaux facteurs de risque d'accident lors de l'utilisation d'un chariot de catégorie 3 ou 5
 Appliquer le référentiel de connaissances et savoir-faire de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) pour la conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté des catégories 3 et 5
 Adopter les gestes et postures adaptés aux opérations
 Identifier les principaux risques d'accident liés à la circulation des véhicules dans l'entreprise

Rechercher les informations contenues dans les livrets techniques des chariots de catégories 3 et 5 et respecter les conseils d'utilisation indiqués
 Effectuer les opérations de vérification sur le chariot avec méthode

Transmettre les consignes de sécurité aux personnes présentes sur les zones d'évolution

Connaissance des spécificités des différents chariots de manutention de catégories 3 et 5
 Connaissance des fonctions des différents équipements porte charge des chariots de catégories 3 et 5
 Connaissance des notions élémentaires de physique permettant d'évaluer la masse et de la position du centre de gravité de charges habituellement manutentionnées
 Connaissance des conditions de stabilité des chariots élévateurs (moments, renversement, basculement...)
 Connaissance des panneaux de circulation en entreprise
 Connaissance des pictogrammes de danger et de manutention
 Connaissance des pictogrammes des produits dangereux
 Connaissance des conditions requises pour conduire et utiliser un chariot de manutention et des responsabilités qui en découlent
 Connaissance des conditions requises par la réglementation pour conduire et utiliser un chariot de manutention de catégorie 3 sur la voie publique
 Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité relatives aux opérations de manutention mécanisées en entrepôt
 Connaissance des responsabilités des différents acteurs de l'entrepôt au regard des obligations concernant les chariots de manutention
 Connaissance des éléments relatifs à la conduite des chariots de catégorie 3 ou 5 du référentiel de la recommandation R 489 de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM)
 Connaissance des risques liés au local de charge des chariots
 Connaissance des différentes sources d'alimentation des chariots de catégories 3 et 5
 Connaissance des risques liés à l'utilisation des différents types de carburant et des modalités prescrites pour leur manipulation
 Connaissance des principaux organes des chariots de catégories 3 et 5
 Connaissance des vérifications et des opérations de maintenance de premier niveau des chariots de catégories 3 et 5
 Connaissance des types de stockage et des structures correspondantes
 Connaissance des éléments ayant une influence sur la stabilité des chariots élévateurs
 Connaissance de la notion d'équilibre d'un système
 Connaissance des gestes et postures adaptés à la manutention et à la conduite des chariots

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CE	REAC	TP-00470	06	31/07/2020	31/07/2020	12/32

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Réceptionner et expédier les marchandises avec un chariot élévateur de catégorie 3

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de qualité, de sûreté, charger et décharger les véhicules routiers, réceptionner, stocker, déstocker et expédier les marchandises à l'aide d'un chariot élévateur de catégorie 3. Utiliser les terminaux informatiques fixes, embarqués ou portables pour rechercher et consulter les informations sur les flux de produits entrants et sortants et pour les valider. Vérifier et exploiter les documents accompagnant la marchandise à la réception et remplir les documents d'expédition. Affecter les produits reçus aux emplacements prévus en respectant leurs conditions de stockage. Interagir avec les autres caristes, les autres personnels de l'entrepôt, les conducteurs routiers, respecter les modes opératoires et les délais impartis afin de contribuer à l'atteinte du niveau de service client visé et à l'optimisation de la production.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence nécessite une attention soutenue. Elle s'exerce à l'intérieur et à l'extérieur de l'entrepôt, dans les espaces de stockage, les quais, les zones de chargement et de déchargement sur lesquelles circulent d'autres caristes, des piétons et des véhicules extérieurs à l'entreprise. Le cariste peut circuler ponctuellement sur la voie publique.

Critères de performance

Les règles d'hygiène, de sécurité, de qualité et de sûreté sont respectées
L'utilisation des terminaux informatiques est maîtrisée
Les documents accompagnant la marchandise sont correctement vérifiés et exploités
Les documents d'expédition sont correctement remplis
Les conditions de stockage des produits sont respectées
Les manutentions sont organisées en fonction des interactions avec les autres caristes, les autres personnels de l'entrepôt et les conducteurs routiers
Les modes opératoires sont respectés
Les manutentions sont réalisées dans les délais impartis

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Appliquer le référentiel de connaissances et savoir-faire de l'institut national de recherche et de sécurité (INRS) pour la conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté de la catégorie 3
Respecter les indications de la plaque de charge du chariot
Identifier la capacité de charge d'un emplacement de stockage
Évaluer une hauteur de gerbage
Évaluer la position du centre de gravité d'une charge
Circuler à vide et en charge, en marche avant et arrière en charge sur des plans horizontaux et inclinés
Prendre et déposer une charge au sol
Gerber et dégerber en pile
Effectuer la mise en stock et le déstockage à tous les niveaux d'un palettier
Prendre et déposer une charge sur un emplacement déterminé sur la plateforme d'un véhicule
Manutentionner une charge longue, un conteneur, un sac ou un big bag
Respecter le protocole de sécurité de son entreprise pour les opérations de chargement et de déchargement
Identifier les différentes zones de l'entrepôt : réception, stockage, prélèvement, expéditions
Identifier les principaux types et ensembles de véhicules de transport routier de marchandises

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CE	REAC	TP-00470	06	31/07/2020	31/07/2020	13/32

Calculer la charge utile d'un véhicule ou d'un ensemble routier à partir des informations portées sur la ou les plaques de tare

Respecter le plan de circulation de l'entreprise

Respecter le protocole de sécurité de son entreprise pour les opérations de chargement et de déchargement

Repérer les informations utiles sur les documents de transport

Identifier les principaux risques d'accident liés à la circulation des véhicules dans l'entreprise

Comprendre les pictogrammes de manutention et de stockage liés aux caractéristiques des produits

Respecter les règles d'incompatibilité de stockage des produits dangereux

Identifier les différents types de support de manutention

Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés aux opérations à réaliser

Adopter les gestes et postures appropriés aux opérations

Constituer une charge équilibrée et stable

Veiller au rangement et au nettoyage des zones de travail

Respecter les règles de protection de l'environnement tel que le tri sélectif

Identifier les matériels et les types de structures de stockage

Identifier la capacité de charge d'un emplacement de stockage.

Identifier les différents types de conditionnements et d'emballages

Repérer les emplacements de stockages à partir de leurs adresses

Identifier les caractéristiques des produits à partir des pictogrammes

Respecter les règles de rotation de stocks

Adapter la manutention des produits à leurs natures et à leurs caractéristiques

Repérer les correspondances entre les mouvements physiques et les données du système de gestion d'entrepôt

Reconnaître les codes d'identification des produits, tels que le GTIN-13 (Global Trade Item Number), et leurs codes-barres associés

Reconnaître les codes d'identification des unités logistiques, tels que le SSCC (Serial Shipping Container Code), et leurs codes-barres associés

Utiliser un terminal informatique équipé d'un lecteur de codes-barres

Éditer des documents ou des étiquettes à l'aide d'un terminal informatique relié au système de gestion d'entrepôt

Utiliser les fonctions de base d'un système de gestion d'entrepôt pour rechercher, saisir et valider les informations relatives aux réceptions, mouvements et expéditions des produits.

Renseigner les documents liés à la réception, au stockage et à l'expédition des produits : bon de réception, ordre de transfert, bon de livraison, étiquette d'expédition.

Respecter les différentes étapes d'une procédure en mode dégradée en cas de défaillance du système d'information

Effectuer des comptages

Équilibrer les prises et les déposes de charge de part et d'autre d'un véhicule lors des chargements et déchargement

Organiser son travail en fonction des interactions avec les autres caristes et les autres collègues

Saisir et valider les informations au fur et à mesure des opérations

Alerter en cas de risque de non-respect des délais d'immobilisation des véhicules routiers à quai

Échanger des informations avec les conducteurs lors du chargement et du déchargement des véhicules

Transmettre les consignes de sécurité aux personnes présentes sur les zones d'évolution

Informers les collègues ou la hiérarchie en cas de nécessité

Connaissance des éléments relatifs à la conduite des chariots de catégorie 3 du référentiel de la recommandation R 489 de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM)

Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité relatives aux opérations de manutention mécanisées en entrepôt

Connaissance des notions élémentaires de physique permettant d'évaluer la masse et de la position du centre de gravité de charges habituellement manutentionnées

Connaissance des conditions de stabilité des chariots élévateurs (moments, renversement, basculement...)

Connaissance des responsabilités des différents acteurs de l'entrepôt au regard des obligations concernant les chariots de manutention

Connaissance des conditions requises par la réglementation pour conduire et utiliser un chariot de manutention de catégorie 3 sur la voie publique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CE	REAC	TP-00470	06	31/07/2020	31/07/2020	14/32

Connaissance des fonctions des services réception, préparation et expédition
 Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité, de qualité et de sûreté
 Connaissance de base des différents modes de transport de marchandises et de leurs caractéristiques
 Connaissance de base du rôle du transport routier et de sa place dans la chaîne logistique
 Connaissance du contrat type général applicable aux transports publics routiers de marchandises pour la partie concernant le conditionnement, l'emballage et l'étiquetage des marchandises
 Connaissance du contrat type général applicable aux transports publics routiers de marchandises pour la partie concernant les rôles et responsabilité des parties lors des opérations de chargement et déchargement
 Connaissance du contrat type général applicable aux transports publics routiers de marchandises pour la partie concernant l'identification du véhicule et les durées de mise à disposition en vue du chargement ou du déchargement
 Connaissance du protocole de sécurité pour les opérations de chargement et de déchargement selon le code du travail
 Connaissance des documents liés à l'expédition et au transport des marchandises
 Connaissance des dimensions et carrosseries des principaux véhicules de transport de marchandises
 Connaissance de base des plaques de tare des véhicules automobiles et remorqués
 Connaissance des plans de chargement types en fonction des dimensions des véhicules
 Connaissance des différents supports de manutention et de leurs caractéristiques
 Connaissance des principes de base des modes de gestion des pools de palettes ouverts et fermés
 Connaissance des unités de gestion, de conditionnement et de vente des produits
 Connaissance des règles de rotation des produits
 Connaissance des pictogrammes de manutention et de stockage liés aux caractéristiques des produits
 Connaissance des spécificités de stockage des produits en fonction de leurs caractéristiques
 Connaissance du système de classification et d'étiquetage du règlement CLP (Classification, Labelling and Packaging)
 Connaissance de la signification de l'étiquette de danger et de la signalisation orange concernant le stockage, la manipulation, le transport et la distribution des marchandises dangereuses (chapitre 1.3 de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route - ADR - formation de base)
 Connaissance des règles d'incompatibilité de stockage des produits dangereux
 Connaissance de la codification des produits
 Connaissance du principe de l'adressage dans un entrepôt
 Connaissance de base du système de codification des produits
 Connaissance de base des fonctions des codes SSCC (Serial Shipping Container Code)
 Connaissance de base du système d'identification par les codes-barres
 Connaissance des circuits des flux de produits dans l'entrepôt
 Connaissance des fonctionnalités de base des terminaux informatiques fixes, embarqués et portables
 Connaissance des documents liés à la réception, au stockage et à l'expédition des produits : bon de réception, ordre de transfert, bon de livraison, étiquette d'expédition
 Connaissance des différentes structures de stockage et de leurs caractéristiques
 Connaissance des gestes et postures adaptés à la manutention et à la conduite des chariots
 Connaissance des techniques et règles de palettisation
 Connaissance des règles de base d'emballage selon les caractéristiques des produits ou du mode de transport
 Connaissance de la politique RSE de son entreprise

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CE	REAC	TP-00470	06	31/07/2020	31/07/2020	15/32

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Stocker, déstocker les marchandises et réapprovisionner les emplacements de stockage avec un chariot élévateur de catégorie 5

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Avec un chariot élévateur de catégorie 5 et à partir des instructions transmises par le logiciel de gestion de l'entrepôt ; stocker, transférer, déstocker, préparer les marchandises et réapprovisionner les zones de picking. Consulter et enregistrer les mouvements de stocks à l'aide de terminaux informatiques fixes, embarqués ou portables. Vérifier l'adéquation des emplacements prévus aux conditions de stockage des produits. Interagir avec les autres caristes et les autres personnels de l'entrepôt, respecter les modes opératoires et les délais impartis afin de contribuer à l'atteinte du niveau de service client visé et à l'optimisation de la production. Respecter les règles d'hygiène, de sécurité, de qualité et de sûreté.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence nécessite une attention soutenue. Elle s'exerce, à l'intérieur de l'entrepôt, dans les espaces de stockage, les zones de réception, d'expédition et de préparation sur lesquelles circulent d'autres caristes, des préparateurs de commandes avec leurs chariots de manutention et des piétons.

Critères de performance

Les règles d'hygiène, de sécurité, de qualité et de sûreté sont respectées
L'utilisation des terminaux informatiques est maîtrisée
Les conditions de stockage des produits sont respectées
Les manutentions sont organisées en fonction des interactions avec les autres caristes et les autres personnels de l'entrepôt
Les modes opératoires sont respectés
Les manutentions sont effectuées dans les délais impartis

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Appliquer le référentiel de connaissances et savoir-faire de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) pour la conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté de la catégorie 5
Circuler à vide et en charge, en marche avant et arrière en charge avec un chariot de catégorie 5
Respecter les indications de la plaque de charge du chariot
Identifier la capacité de charge d'un emplacement de stockage
Évaluer une hauteur de gerbage
Évaluer la position du centre de gravité d'une charge
Prendre et déposer une charge au sol
Gerber et dégerber en pile
Effectuer la mise en stock et le déstockage à tous les niveaux d'un palettier
Identifier les différentes zones de l'entrepôt : réception, stockage, prélèvement, expéditions
Comprendre les pictogrammes de manutention et de stockage liés aux caractéristiques des produits
Respecter les règles d'incompatibilité de stockage des produits dangereux
Identifier les différents types de support de manutention
Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés aux opérations à réaliser
Adopter les gestes et postures appropriés aux opérations
Évaluer le poids et la position du centre de gravité d'une charge
Constituer une charge équilibrée et stable
Veiller au rangement et au nettoyage des zones de travail
Respecter les règles de protection de l'environnement tel que le tri sélectif
Identifier les matériels et les types de structures de stockage
Identifier la capacité de charge d'une structure de stockage.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CE	REAC	TP-00470	06	31/07/2020	31/07/2020	17/32

Identifier les différents types de conditionnements et d'emballages
 Repérer les emplacements de stockages à partir de leurs adresses
 Identifier les caractéristiques des produits à partir des pictogrammes
 Respecter les règles de rotation de stocks
 Identifier les unités de conditionnement à prélever
 Adapter la manutention des produits à leurs natures et à leurs caractéristiques
 Réaliser un emballage et un suremballage manuellement et à l'aide de l'appareil adapté : dérouleur de film étirable, banderoleuse, cerceuse, pistolet de rétraction.
 Repérer les correspondances entre les mouvements physiques et les données du système de gestion d'entrepôt
 Reconnaître les codes d'identification des produits, tels que le GTIN-13 (Global Trade Item Number), et leurs codes-barres associés
 Reconnaître les codes d'identification des unités logistiques, tels que le SSCC (Serial Shipping Container Code), et leurs codes-barres associés
 Utiliser un terminal informatique équipé d'un lecteur de codes-barres
 Utiliser un terminal informatique équipé d'un système de reconnaissance vocale
 Éditer des documents ou des étiquettes à l'aide d'un terminal informatique relié au système de gestion d'entrepôt
 Utiliser les fonctions de base d'un système de gestion d'entrepôt pour rechercher, saisir et valider les informations relatives aux réceptions, mouvements, réapprovisionnements et expéditions des produits.
 Renseigner les documents liés à la réception, au stockage et à l'expédition des produits : bon de réception, ordre de transfert, bon de livraison, étiquette d'expédition.
 Respecter les différentes étapes d'une procédure en mode dégradée en cas de défaillance du système d'information
 Vérifier la concordance entre les références des produits à prélever et celles indiquées sur les documents ou les terminaux informatiques
 Réapprovisionner un picking au colis à partir d'une palette complète et ranger le reliquat dans le stock
 Effectuer des comptages

Organiser son travail en fonction des interactions avec les autres caristes, les préparateurs de commandes et les autres collègues
 Réapprovisionner le picking en anticipant les besoins des préparateurs

Informers les collègues ou la hiérarchie en cas de nécessité

Connaissance des éléments relatifs à la conduite des chariots de catégorie 5 du référentiel de la recommandation R 489 de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM)
 Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité relatives aux opérations de manutention mécanisées en entrepôt
 Connaissance des notions élémentaires de physique permettant d'évaluer la masse et de la position du centre de gravité de charges habituellement manutentionnées
 Connaissance des conditions de stabilité des chariots élévateurs (moments, renversement, basculement...)
 Connaissance des responsabilités des différents acteurs de l'entrepôt au regard des obligations concernant les chariots de manutention
 Connaissance des fonctions des services réception, préparation et expédition
 Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité, de qualité et de sûreté
 Connaissance des différents supports de manutention et de leurs caractéristiques
 Connaissance globale de l'organisation d'un entrepôt
 Connaissance des unités de gestion, de conditionnement et de vente des produits
 Connaissance des règles de rotation des produits
 Connaissance des pictogrammes de manutention et de stockage liés aux caractéristiques des produits
 Connaissance des spécificités de stockage des produits en fonction de leurs caractéristiques
 Connaissance du système de classification et d'étiquetage du règlement CLP (Classification, Labelling and Packaging)
 Connaissance des règles d'incompatibilité de stockage des produits dangereux
 Connaissance de la codification des produits
 Connaissance des unités de gestion, de conditionnement et de vente des produits
 Connaissance de base du système de codification des produits
 Connaissance de base des fonctions des codes SSCC (Serial Shipping Container Code)
 Connaissance de base du système d'identification par les codes-barres

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CE	REAC	TP-00470	06	31/07/2020	31/07/2020	18/32

Connaissance des circuits des flux de produits dans l'entrepôt
Connaissance des fonctionnalités de base des postes bureautiques
Connaissance des fonctionnalités de base des terminaux informatiques fixes, embarqués et portables
Connaissance des documents liés à la réception, au stockage et à l'expédition des produits : bon de réception, ordre de transfert, bon de livraison, étiquette d'expédition
Connaissance du principe de l'adressage dans un entrepôt
Connaissance des différentes structures de stockage et de leurs caractéristiques
Connaissance des gestes et postures adaptés à la manutention et à la conduite des chariots
Connaissance des techniques et règles de palettisation
Connaissance des règles de base d'emballage selon les caractéristiques des produits ou du mode de transport
Connaissance de la politique RSE de son entreprise

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CE	REAC	TP-00470	06	31/07/2020	31/07/2020	19/32

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Identifier, signaler et corriger les anomalies dans l'entrepôt

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Identifier les anomalies sur les produits, les supports de charges, les équipements de stockage, les matériels et sur les zones d'évolution. Les corriger dans le cadre de ses attributions ou prévenir l'interlocuteur concerné afin de préserver la qualité du travail, la bonne conservation des biens et des équipements et la sûreté des marchandises. Alerter en présence d'un risque pour la santé et la sécurité des personnes. Rendre compte oralement des anomalies ou des risques de façon précise aux interlocuteurs concernés. Maintenir les zones d'évolution propres et rangées dans le respect des consignes. Respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce constamment au cours de la réalisation des activités dans l'entrepôt.

Critères de performance

Les anomalies sont corrigées

L'interlocuteur concerné est prévenu en cas d'anomalies

L'alerte est donnée en présence d'un risque pour la santé et la sécurité des personnes

Les comptes rendus oraux sont précis

Les zones d'évolution sont maintenues propres et rangées dans le respect des consignes

Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Vérifier l'adéquation de l'emballage des produits à leurs caractéristiques et aux modes de transport

Réaliser un emballage et un suremballage manuellement et à l'aide de l'appareil adapté : dérouleur de film étirable, banderoleuse, cerceuse, pistolet de rétraction

Appliquer les modes opératoires lors des inventaires

Effectuer des comptages

Comprendre les pictogrammes de manutention et de stockage liés aux caractéristiques des produits

Comprendre la signalisation de l'entrepôt

Appliquer les règles de conservation des produits liées à la rotation des stocks

Respecter les règles d'incompatibilité de stockage des produits dangereux

Identifier les différents types de support de manutention

Identifier les principaux facteurs de risques d'accidents

Veiller au rangement et au nettoyage des zones de travail

Adopter un comportement adapté en cas de départ de feu

Vérifier la charge maximale admissible d'un rayonnage à partir de sa plaque de capacité

Repérer les éléments défectueux sur les structures de stockage

Maintenir les portes coupe-feu et les issues de secours dégagées

Intégrer les principes du développement durable dans son travail

Respecter les règles de protection de l'environnement tel que le tri sélectif

Baliser les zones de danger

Conserver la maîtrise de soi en cas de risque immédiat

Maintenir son attention de façon continue

Rendre compte oralement de façon précise

Signaler les zones de danger à ses collègues, à la hiérarchie et aux autres personnes présentes sur l'entrepôt

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CE	REAC	TP-00470	06	31/07/2020	31/07/2020	21/32

Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité, de qualité et de sûreté sur ses zones d'évolution
 Connaissance des fonctions des services réception, préparation et expédition
 Connaissance des principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle
 Connaissance globale de l'organisation d'un entrepôt
 Connaissance de la politique de développement durable de son entreprise
 Connaissance des types d'inventaires
 Connaissance du protocole de sécurité pour les opérations de chargement et de déchargement selon le code du travail
 Connaissance des principes de base des modes de gestion des pools de palettes ouverts et fermés
 Connaissances des documents à joindre à l'expédition des produits
 Connaissance des unités de gestion, de conditionnement et de vente des produits
 Connaissance des techniques et règles de palettisation
 Connaissance du système de classification et d'étiquetage du règlement CLP (Classification, Labelling and Packaging)
 Connaissance des spécificités de stockage des produits en fonction de leurs caractéristiques
 Connaissance des différentes structures de stockage et de leurs caractéristiques
 Connaissance des jeux fonctionnels recommandés par l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) pour le stockage classique en rayonnage
 Connaissance de base des modes de gestion des supports de charge en fonction de leurs caractéristiques
 Connaissance des règles de base de palettisation et d'emballage selon les caractéristiques des produits ou du mode de transport

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CE	REAC	TP-00470	06	31/07/2020	31/07/2020	22/32

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Travailler au sein d'une équipe

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sous la responsabilité d'un hiérarchique, exécuter son travail en coopérant et en collaborant avec les collègues dans le but d'atteindre les objectifs de l'entreprise ou du service. Faire des propositions d'amélioration le cas échéant. Tenir compte de l'activité des collègues et des autres personnes présentes dans l'environnement de travail.

Critères de performance

L'exécution du travail se fait en coopérant et collaborant avec les collègues
L'activité des collègues et des autres personnes présentes dans l'environnement de travail est prise en compte

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Respecter les règles d'hygiène et de sécurité tout au long du déroulement des activités. Appliquer les consignes visant à préserver la santé des personnes au travail. Porter ses équipements de protection individuelle. Maintenir l'environnement de travail propre et rangé. Respecter la signalisation et le plan de circulation.

Critères de performance

Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées
Les consignes sont appliquées
Le port des équipements de protection individuelle est respecté
L'environnement de travail est maintenu propre et rangé
La signalisation et le plan de circulation sont respectés

Intégrer les principes de développement durable dans son travail

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Respecter les consignes d'entretien du matériel et des machines et celles relatives aux économies d'énergie et à la consommation optimale des matières premières. Respecter les précautions liées au stockage des matières dangereuses. Appliquer les règles pour la gestion des déchets tel que le tri ou le recyclage.

Critères de performance

Les consignes d'entretien du matériel sont respectées
Les consignes relatives aux économies d'énergie et à la consommation optimale des matières premières sont respectées
Les précautions liées au stockage des matières dangereuses sont respectées

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CE	REAC	TP-00470	06	31/07/2020	31/07/2020	23/32

Appliquer des règles de qualité et de sûreté tout au long de son activité

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Afin de contribuer à l'atteinte du niveau de service client visé, vérifier les quantités, les références et l'état des produits selon les critères de qualité de l'entreprise. Appliquer les consignes relatives à la sûreté des marchandises afin de concourir à leur sécurisation et à la préservation des biens de l'entreprise

Critères de performance

Les quantités, les références et l'état des produits sont vérifiés selon les critères de qualité de l'entreprise
Les consignes relatives à la sûreté des marchandises sont appliquées

Manœuvrer, manipuler en sécurité des engins ou des machines

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Manœuvrer, manipuler des engins ou des machines afin de réaliser efficacement des opérations professionnelles. Appliquer les consignes de sécurité et assurer l'entretien de premier niveau du matériel.

Critères de performance

Les opérations sont réalisées avec efficacité
L'entretien de premier niveau est effectué
Les consignes de sécurité sont appliquées

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CE	REAC	TP-00470	06	31/07/2020	31/07/2020	24/32

Glossaire technique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CE	REAC	TP-00470	06	31/07/2020	31/07/2020	25/32

Glossaire technique du Titre professionnel : Cariste d'entrepôt

ADR (Accord Européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route) :

C'est la réglementation spécifique au transport par route, au chargement et au déchargement des marchandises dangereuses, c'est à dire qui présentent un risque pour l'homme ou pour l'environnement.

Adresse :

Localisation d'un emplacement de stockage par un code généralement composé de chiffres et de lettres.

Article :

C'est la plus petite entité physique entreposée dans le magasin. L'article définit la taille, le volume, la couleur, le conditionnement, ou tout ce qui peut différencier deux objets l'un de l'autre.

Batteries de traction :

Le nom de ces batteries vient de leur première utilisation qui est d'alimenter le moteur d'un véhicule électrique, par exemple un chariot élévateur.

Banderoleuse :

Machine utilisée pour conditionner les palettes les entourant d'un film plastique pour les protéger et les stabiliser avant leur stockage et leur transport.

Cercleuse :

Machine permettant d'entourer un paquet ou une charge palettisée d'un lien ou d'un feuillard sous tension et d'en attacher les deux extrémités.

Chariot de manutention de catégorie 3 :

Chariot élévateur frontal en porte-à-faux et d'une capacité nominale inférieure ou égale à 6 tonnes. Il sert à déplacer et stocker des charges dans différents secteurs d'activité.

Chariot de manutention de catégorie 5 :

Chariot élévateur à mât rétractable. Il est utilisé pour stocker et déstocker des marchandises en grande hauteur dans les entrepôts.

CLP (Classification, Labelling and Packaging) :

En Europe, le règlement CLP établit les règles de classification, d'étiquetage et d'emballage des produits chimiques.

Codification :

Action qui consiste à associer un code à chacun des articles d'un stock. La lecture du code permet de donner avec précision l'ensemble des caractéristiques de l'article.

Conditionnement :

Regroupement d'articles par unité homogène (carton, box, palette...).

Contrat type général applicable aux transports publics de marchandises :

C'est le contrat qui s'applique de fait en cas d'absence de contrat écrit entre un transporteur et son client.

Dérouleuse de film étirable :

Support de rouleau de film plastique permettant d'aider l'utilisateur à dérouler manuellement le film autour d'une charge palettisée.

Emballage :

Protection physique des marchandises sous forme de papier, carton, bois, plastique...

Entrepôt :

Lieu de stockage destiné à organiser l'acheminement de marchandises vers différentes entreprises. Il joue un rôle tampon entre producteur et consommateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CE	REAC	TP-00470	06	31/07/2020	31/07/2020	26/32

Équipement de protection individuelle (EPI) :

Dispositif ou moyen destiné à être porté ou être tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ainsi que sa sécurité (chaussures de sécurité, lunettes de protections, gants...).

Gerber :

Ranger des palettes de marchandises en hauteur avec un chariot élévateur, soit en palettier, soit en les empilant (gerbage en pile).

GTIN 13 (Global Trade Item Number) :

Code international de numérotation des articles à 13 chiffres.

Inventaire :

Vérification et comptage des articles d'un stock.

Jeux fonctionnels (ou jeux de manutention) :

Espaces libres autour et au-dessus des palettes stockées en palettier afin de faciliter et de sécuriser les opérations de manutention.

Logistique :

Ensemble des moyens mis en œuvre pour mettre à disposition d'un client (interne/externe) un produit au bon moment, au bon endroit, au moindre coût et avec la qualité attendue.

Marchandises :

Matières, fournitures, objets, acquis par l'entreprise et destinés à être revendus en l'état.

Palette :

Support généralement en bois de dimensions standardisées sur lequel on place les produits afin de faciliter leur déplacement et leur stockage.

Palettier :

Rayonnage métallique destiné à stocker des charges, généralement palettisées, dans des emplacements situés à différents niveaux de hauteur. Il est composé de barres verticales appelées échelles sur lesquelles sont fixées des barres horizontales appelées lisses sur lesquelles sont posées les charges palettisées.

Palettisation :

Placer les marchandises sur une palette.

Picking :

Mot anglais usuellement employé en logistique pour « préparation » ou « prélèvement des articles ». Par extension, la zone de préparation est ainsi appelée « zone de picking ».

Pistolet de rétractation :

Appareil servant à chauffer la housse plastique emballant une charge palettisée afin de la rétracter autour de cette charge.

Recommandation R489 de la Caisse nationale d'assurance maladie :

Cette recommandation concerne la conduite en sécurité des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté. Pour prévenir les risques d'accidents, cette recommandation propose des moyens pour :

- vérifier les compétences des conducteurs de chariot,
- organiser les tests destinés à cette évaluation,
- délivrer les certificats d'aptitude correspondants (CACES®).

Terminal informatique embarqué :

Poste informatique (écran + clavier) installé au poste de conduite du préparateur ou du cariste et relié au logiciel de gestion de l'entrepôt.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CE	REAC	TP-00470	06	31/07/2020	31/07/2020	27/32

Terminal informatique portable :

Appareil portable relié par une liaison sans fil au logiciel de gestion de l'entrepôt. Il permet aux préparateurs ou aux caristes de recevoir les consignes de prélèvement, stockage, expédition et de valider ces opérations en temps réels. Le lecteur laser permet de lire les codes-barres sur les produits, les unités de manutention, les emplacements de stockage.

SSCC (Serial Shipping Container Code) :

Code international à 18 chiffres permettant d'identifier chaque palette, contenant ou colis de marchandises de façon unique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CE	REAC	TP-00470	06	31/07/2020	31/07/2020	28/32

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CE	REAC	TP-00470	06	31/07/2020	31/07/2020	29/32

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CE	REAC	TP-00470	06	31/07/2020	31/07/2020	30/32

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Cariste d'entrepôt

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CE	RE	TP-00470	06	26/07/2020	31/07/2020	1/26

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Cariste d'entrepôt

Sigle du titre professionnel : CE

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 311u - Conduite des véhicules, conduite des engins de manutention et de levage-

Code(s) ROME : N1101

Formacode : 31795, 31768

Date de l'arrêté : 09/07/2020

Date de parution au JO de l'arrêté : 26/07/2020

Date d'effet de l'arrêté : 28/07/2020

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CE	RE	TP-00470	06	26/07/2020	31/07/2020	3/26

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CE	RE	TP-00470	06	26/07/2020	31/07/2020	4/26

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel CE

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réceptionner et expédier les marchandises avec un chariot élévateur de catégorie 3 Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 3 ou 5 à la tâche à effectuer et faire la maintenance de premier niveau Stocker, déstocker les marchandises et réapprovisionner les emplacements de stockage avec un chariot élévateur de catégorie 5 Identifier, signaler et corriger les anomalies dans l'entrepôt	01 h 40 min	<p>À l'aide d'un chariot élévateur de catégorie 3, le candidat charge et décharge un véhicule par le côté et à partir du sol. Il contrôle les marchandises et leur support ou contenant. Il vérifie et exploite les documents accompagnant la marchandise à la réception et remplit les documents d'expédition. Il déplace des charges, les stocke et les déstocke en palettier à différents niveaux. Le dernier niveau est situé à 3,30 mètres minimum. Il saisit et valide ses opérations dans le système de gestion informatisé à l'aide d'un terminal informatique fixe ou portable.</p> <p>À l'aide d'un chariot élévateur de catégorie 5, il stocke et déstocke en palettier, à différents niveaux, des palettes de colis de produits, des caisses-palettes ou des conteneurs Le dernier niveau est situé à 6 mètres minimum, Il réapprovisionne un ou plusieurs emplacements de picking. Il emballe et étiquette les palettes de marchandises en vue de leur expédition. Il saisit et valide ses opérations dans le système de gestion informatisé à l'aide d'un terminal informatique portable ou embarqué.</p> <p>Il gerbe et dégerbe en pile des caisses-palettes ou des conteneurs avec l'un et l'autre des chariots élévateurs.</p> <p>Il vérifie le bon fonctionnement de son chariot élévateur en effectuant les contrôles d'usage en début et en fin d'utilisation.</p>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	Réceptionner et expédier les marchandises avec un chariot élévateur de catégorie 3 Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 3 ou 5 à la tâche à effectuer et faire la maintenance de premier niveau Stocker, déstocker les marchandises et réapprovisionner les emplacements de stockage avec un chariot élévateur de catégorie 5 Identifier, signaler et corriger les anomalies dans l'entrepôt	00 h 20 min	<p>Les questions concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La maintenance de premier niveau des chariots élévateurs, la correction et le signalement des anomalies les concernant. - La prévention des risques pour la sécurité et la santé des personnes. - Les anomalies dans l'entrepôt, l'environnement de travail, celles sur les équipements, les marchandises ou les produits et les anomalies de fonctionnement du matériel. - Les interactions avec les autres acteurs de l'entrepôt et les conducteurs routiers.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CE	RE	TP-00470	06	26/07/2020	31/07/2020	5/26

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 20 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat issu d'un parcours de formation remet à l'organisateur le justificatif attestant d'un temps de conduite de vingt heures minimum de chariots de catégories 3 et 5. Sur les vingt heures minimum requises, huit heures maximum peuvent être réalisées sur un simulateur. Plusieurs candidats peuvent être évalués simultanément dès lors que le plateau technique est suffisamment équipé et le matériel conforme à celui mentionné au descriptif « plateau technique d'évaluation » en annexe 1.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle.

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat issu d'un parcours de VAE remet à l'organisateur tout document justifiant d'une formation à la conduite de chariots de manutention des catégories 3 et 5 (autorisations de conduite d'employeurs, attestations d'employeurs ou d'organismes de formation).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CE	RE	TP-00470	06	26/07/2020	31/07/2020	6/26

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réceptionner, expédier, stocker et déstocker des marchandises en conduisant en sécurité des chariots élévateurs des catégories 3 et 5					
Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 3 ou 5 à la tâche à effectuer et faire la maintenance de premier niveau	<p>Le chariot élévateur et les équipements porte-charge sont adaptés aux tâches à effectuer, à leurs lieux d'exécution et aux caractéristiques des charges.</p> <p>Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées</p> <p>La maintenance de premier niveau est effectuée conformément aux consignes ou aux notices d'instructions</p> <p>Les vérifications sont réalisées avec méthode</p> <p>Les anomalies sont rectifiées dans la limite des attributions du cariste</p> <p>L'interlocuteur concerné est alerté si besoin</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réceptionner et expédier les marchandises avec un chariot élévateur de catégorie 3	<p>Les règles d'hygiène, de sécurité, de qualité et de sûreté sont respectées</p> <p>L'utilisation des terminaux informatiques est maîtrisée</p> <p>Les documents accompagnant la marchandise sont correctement vérifiés et exploités</p> <p>Les documents d'expédition sont correctement remplis</p> <p>Les conditions de stockage des produits sont respectées</p> <p>Les manutentions sont organisées en fonction des interactions avec les autres caristes, les autres personnels de l'entrepôt et les conducteurs routiers</p> <p>Les modes opératoires sont respectés</p> <p>Les manutentions sont réalisées dans les délais impartis</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stocker, déstocker les marchandises et réapprovisionner les emplacements de stockage avec un chariot élévateur de catégorie 5	<p>Les règles d'hygiène, de sécurité, de qualité et de sûreté sont respectées</p> <p>L'utilisation des terminaux informatiques est maîtrisée</p> <p>Les conditions de stockage des produits sont respectées</p> <p>Les manutentions sont organisées en fonction des interactions avec les autres caristes et les autres personnels de l'entrepôt</p> <p>Les modes opératoires sont respectés</p> <p>Les manutentions sont effectuées dans les délais impartis</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CE	RE	TP-00470	06	26/07/2020	31/07/2020	7/26

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Identifier, signaler et corriger les anomalies dans l'entrepôt	Les anomalies sont corrigées L'interlocuteur concerné est prévenu en cas d'anomalies L'alerte est donnée en présence d'un risque pour la santé et la sécurité des personnes Les comptes rendus oraux sont précis Les zones d'évolution sont maintenues propres et rangées dans le respect des consignes Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Obligations réglementaires le cas échéant :

Les travailleurs qui conduisent des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté doivent être titulaires d'une autorisation de conduite délivrée par leur employeur (Articles R423-55, R423-56 et R425-57 du code du travail).

L'arrêté du 2 décembre 1998 relatif à la formation à la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de levage de charges ou de personnes précise les modalités de délivrance de cette autorisation de conduite :

« L'autorisation de conduite est établie et délivrée au travailleur, par le chef d'établissement, sur la base d'une évaluation effectuée par ce dernier.

Cette évaluation, destinée à établir que le travailleur dispose de l'aptitude et de la capacité à conduire l'équipement pour lequel l'autorisation est envisagée, prend en compte les trois éléments suivants :

- a) Un examen d'aptitude réalisé par le médecin du travail ;
- b) Un contrôle des connaissances et savoir-faire de l'opérateur pour la conduite en sécurité de l'équipement de travail ;
- c) Une connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation. »

Le CACES® R489, Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité de la recommandation R489 de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) consiste en une évaluation des connaissances et des savoir-faire liés à la conduite des chariots de manutention à conducteur porté. C'est un moyen recommandé par la CNAM pour contrôler les connaissances et les savoir-faire des conducteurs de ces chariots.

Le titre professionnel « Cariste d'entrepôt » peut dispenser son titulaire des CACES® R489 des catégories 3 et 5. Il permet la délivrance de l'autorisation de conduite pendant les 5 ans qui suivent son obtention.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CE	RE	TP-00470	06	26/07/2020	31/07/2020	8/26

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Travailler au sein d'une équipe	Identifier, signaler et corriger les anomalies dans l'entrepôt
	Réceptionner et expédier les marchandises avec un chariot élévateur de catégorie 3
	Stocker, déstocker les marchandises et réapprovisionner les emplacements de stockage avec un chariot élévateur de catégorie 5
	Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 3 ou 5 à la tâche à effectuer et faire la maintenance de premier niveau
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail	Identifier, signaler et corriger les anomalies dans l'entrepôt
	Réceptionner et expédier les marchandises avec un chariot élévateur de catégorie 3
	Stocker, déstocker les marchandises et réapprovisionner les emplacements de stockage avec un chariot élévateur de catégorie 5
	Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 3 ou 5 à la tâche à effectuer et faire la maintenance de premier niveau
Intégrer les principes de développement durable dans son travail	Identifier, signaler et corriger les anomalies dans l'entrepôt
	Réceptionner et expédier les marchandises avec un chariot élévateur de catégorie 3
	Stocker, déstocker les marchandises et réapprovisionner les emplacements de stockage avec un chariot élévateur de catégorie 5
	Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 3 ou 5 à la tâche à effectuer et faire la maintenance de premier niveau
Appliquer des règles de qualité et de sûreté tout au long de son activité	Identifier, signaler et corriger les anomalies dans l'entrepôt
	Réceptionner et expédier les marchandises avec un chariot élévateur de catégorie 3
	Stocker, déstocker les marchandises et réapprovisionner les emplacements de stockage avec un chariot élévateur de catégorie 5
	Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 3 ou 5 à la tâche à effectuer et faire la maintenance de premier niveau
Manœuvrer, manipuler en sécurité des engins ou des machines	Réceptionner et expédier les marchandises avec un chariot élévateur de catégorie 3
	Stocker, déstocker les marchandises et réapprovisionner les emplacements de stockage avec un chariot élévateur de catégorie 5
	Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 3 ou 5 à la tâche à effectuer et faire la maintenance de premier niveau

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CE	RE	TP-00470	06	26/07/2020	31/07/2020	9/26

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre CE

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 20 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent tout au long des épreuves. Pendant la mise en situation, le jury porte des chaussures ou des coques sur-chaussures de sécurité et un gilet de sécurité fournis par l'organisateur.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CE	RE	TP-00470	06	26/07/2020	31/07/2020	10/26

REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Cariste d'entrepôt

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CE	RE	TP-00470	06	26/07/2020	31/07/2020	11/26

CCP

Réceptionner, expédier, stocker et déstocker des marchandises en conduisant en sécurité des chariots élévateurs des catégories 3 et 5

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle ou Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Sans objet Sans objet		Sans objet
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	00 h 00 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CE	RE	TP-00470	06	26/07/2020	31/07/2020	13/26

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réceptionner, expédier, stocker et déstocker des marchandises en conduisant en sécurité des chariots élévateurs des catégories 3 et 5

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat :

Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CE	RE	TP-00470	06	26/07/2020	31/07/2020	14/26

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Cariste d'entrepôt

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	<p>Un entrepôt adapté au déplacement de piétons et de chariots élévateurs de catégories 3 et 5, avec la signalisation, le marquage au sol et le balisage appropriés. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une zone de stockage équipée de palettiens dits classiques ; - une zone dédiée à la réception et à l'expédition des marchandises ; - une zone dédiée à l'alimentation en énergie des chariots de catégories 3 et 5 à moteur électrique. <p>Une aire d'évolution permettant de charger et de décharger, latéralement et depuis le sol, un camion ou une remorque, avec un chariot de manutention à conducteur porté de catégorie 3.</p> <p>Un espace adapté à la manœuvre de gerbage en pile de charges avec un chariot de catégorie 3.</p> <p>Un espace adapté à la manœuvre de gerbage en pile de charges avec un chariot de catégorie 5.</p> <p>Un espace dédié au tri et à la collecte des déchets.</p>	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Pendant la session d'évaluation, les locaux sont exclusivement réservés à l'épreuve.
Entretien technique	Un local fermé équipé au minimum d'une table et de trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CE	RE	TP-00470	06	26/07/2020	31/07/2020	15/26

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	<p>Zone dédiée à l'alimentation en énergie des chariots de catégories 3 et 5 à moteur électrique.</p> <p>En application du code de l'environnement, cette zone, équipée des postes de charge des chariots, peut être un espace ouvert ou un local, selon les types d'alimentation des chariots (batteries au plomb, batteries au Lithium-Ion, piles à hydrogène, ...) et la puissance cumulée des chargeurs pour ceux équipés de batteries.</p> <p>Le cas échéant, l'espace ou le local est conforme aux normes et réglementations relatives aux emplacements où des atmosphères explosives peuvent se présenter et à la protection des travailleurs qui y sont exposés.</p> <p>S'il s'agit d'un local, il est conforme aux réglementations relatives aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration.</p>	4	Sans objet
	1	<p>Zone de stockage</p> <p><u>Allées et palettiers</u></p> <p>La zone de stockage comporte au moins deux allées de circulation. Au moins une des allées est bordée de palettiers dits classiques des deux côtés. L'autre allée a au moins un palettier sur un de ses côtés.</p> <p>Au total, les palettiers comportent au moins 84 emplacements de stockage.</p> <p>Les palettiers comportent au moins trois niveaux en plus du niveau au sol.</p> <p>Au moins une travée de palettier comporte une alvéole de stockage à une hauteur d'au moins 6 mètres.</p> <p>Au moins trois emplacements de stockage situés à 3,30 m minimum de hauteur sont accessibles au chariot de catégorie 3.</p>	4	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CE	RE	TP-00470	06	26/07/2020	31/07/2020	16/26

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		<p>Les palettiers sont équipés de plaques de capacité de charge. Les profondeurs des palettiers sont adaptées au stockage longitudinal de palettes d'une longueur de 1,20 m. Les alvéoles ont des hauteurs de 1,20 m minimum. Elles permettent le stockage optimisé de charges palettisées de 0,80 m de largeur dans le respect des jeux de manutention recommandés par l'Institut National de Recherche en Sécurité (INRS).</p> <p><u>Adressage</u></p> <p>Tous les emplacements de stockage sont adressés, les adresses sont encodées en code-barres.</p> <p><u>Stockage, nombre, taille, poids et étiquetage des unités de manutention</u></p> <p>28 charges palettisées sont des unités logistiques homogènes standards : chacune d'elles contient des colis d'unités consommateurs avec le même GTIN (global trade item number).</p> <p>Ces charges ont des hauteurs comprises et uniformément réparties entre 0,90 et 1,60 m. Les supports sont des palettes « Europe » de dimension 0,80 x 1,20 m.</p> <p>Elles sont banderolées avec du film transparent ou cerclées de façon à ce qu'il soit possible de compter les colis.</p> <p>Elles ont un poids égal ou supérieur à 25 % de la capacité nominale de charge la moins élevée entre celle du chariot de catégorie 3 et celle du chariot de catégorie 5. Les poids des charges permettent leur stockage à la hauteur maximale de levage des chariots élévateurs.</p> <p>23 charges palettisées diverses de format 0,80 x 1,20 m ou 1,00 x 1,20 m (palettes de colis, palettes conteneurs, caisse palettes...). Elles ont un poids minimum de 100 kg et des hauteurs variées. Les poids des charges permettent leur stockage à la hauteur maximale de levage des chariots élévateurs.</p> <p>Chacune des 28 et 23 charges palettisées est étiquetée. L'étiquetage indique au minimum le nom du produit, la référence, le poids et comporte un numéro d'identification GS1-128 en clair et en code-barres.</p>		

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CE	RE	TP-00470	06	26/07/2020	31/07/2020	17/26

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		<p>Trois emplacements de stockage au sol sont respectivement dédiés au picking de trois références différentes. Chacune des trois références compte au moins dix colis mono référence stockées sur des palettes « Europe » de dimension 0,80 x 1,20 m. Les colis de chaque référence ont des dimensions et poids identiques et sont munis d'un pictogramme de manutention précisant le haut du colis. Sur chaque colis, la référence est indiquée en clair et en code-barres. Les dimensions des colis permettent d'en stocker au moins 70 dans leur emplacement. Leur poids est compris entre 1 et 10 kg.</p> <p>Pour chacune des trois références en picking, deux palettes de type Europe EPAL (format 0,80 x 1,20 m) sont stockées en palettier. L'une d'elle contient au moins 60 colis de la référence, l'autre en contient au moins 30.</p>		
	1	<p>Zone dédiée à la réception et à l'expédition des marchandises</p> <p>La zone comporte au moins deux travées. Chaque travée permet de positionner trois palettes de marchandises dont le support est de dimension 0,80 x 1,20 m.</p>	4	Sans objet
	1	<p>Zone dédiée au gerbage en pile avec un chariot de catégorie 3</p> <p>Cette zone est adaptée au déplacement et à la manœuvre de gerbage et dégerbage en pile avec un chariot élévateur de catégorie 3.</p> <p>Elle est dotée de trois charges gerbables en palettier et empilables : trois caisses palettes avec semelles ou trois conteneurs avec semelles. Elles ou ils sont de format 0,80 x 1,20 m ou 1,00 x 1,20 m. Elles ou ils ont un poids égal ou supérieur à 50 % de la capacité nominale de charge du chariot de catégorie 3. Les poids de ces charges permettent leur stockage en hauteur au maximum de la capacité de levage des chariots élévateurs.</p>	4	Les candidats utilisent alternativement la zone et le matériel pendant l'épreuve.
	1	<p>Zone dédiée au gerbage en pile avec un chariot de catégorie 5</p> <p>Cette zone est adaptée au déplacement et à la manœuvre de gerbage et dégerbage en pile avec un chariot élévateur de catégorie 5.</p> <p>Elle est dotée de trois caisses palettes ou de trois conteneurs empilables. Elles ou ils sont de format 0,80 x 1,20 m ou 1,00 x 1,20 m. Elles ou ils ont un poids égal ou supérieur à 50 % de la capacité nominale de charge du chariot de catégorie 5. Les poids de ces charges permettent leur stockage en hauteur au maximum de la capacité de levage du chariot élévateur.</p>	4	Les candidats utilisent alternativement la zone et le matériel pendant l'épreuve.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CE	RE	TP-00470	06	26/07/2020	31/07/2020	18/26

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	<p>Zone dédiée au chargement et au déchargement de camions ou de remorques</p> <p>La configuration de la zone permet le chargement et le déchargement d'un camion ou d'une remorque, latéralement et depuis le sol, à l'aide d'un chariot élévateur de catégorie 3. Le véhicule est de type porteur, remorque ou semi-remorque avec une longueur utile de plancher d'au moins 5 m et une largeur utile comprise entre 2,40 m et 2,55 m.</p> <p>Les accessoires de calage adaptés au véhicule, tels que les cales et les béquilles anti basculement, sont positionnés.</p>	4	Les candidats utilisent alternativement la zone et le véhicule pendant l'épreuve.
	1	<p>Espace dédié à la collecte et au tri des déchets</p> <p>Cet espace est équipé d'un bac pour la collecte des films plastiques, d'un bac pour la collecte des cartons et d'un bac pour la collecte des déchets industriels banals.</p>	4	Sans objet
Machines	1	Chariot automoteur de manutention à conducteur porté de catégorie 3 d'une capacité nominale de 1200 kg minimum, adapté à la manutention des charges palettisées, permettant le levage et le gerbage des charges à une hauteur égale ou supérieure à 3,30 m.	1	La notice technique du chariot est mise à disposition du candidat.
	1	Chariot automoteur de manutention à conducteur porté de catégorie 5 d'une capacité nominale de 1200 kg minimum, adapté à la manutention des charges palettisées, permettant le levage et le gerbage des charges à une hauteur égale ou supérieure à 6 m. Le chariot peut être équipé d'un terminal informatique embarqué, muni d'un lecteur de code-barres.	1	Si le chariot n'est pas équipé d'un terminal informatique embarqué, un terminal informatique portable est obligatoire. La notice technique du chariot est mise à disposition du candidat.
	1	Terminal informatique portable, muni d'un lecteur de code-barres.	1	Ce terminal informatique portable est obligatoire uniquement dans le cas où le chariot de catégorie 5 ne dispose pas de terminal embarqué.
	1	Un ordinateur relié au logiciel de gestion d'entrepôt, équipée d'une imprimante et d'une imprimante à étiquettes.	4	L'ordinateur se trouve dans la zone de stockage ou dans la zone dédiée à la réception et à l'expédition des marchandises. Les candidats l'utilisent alternativement pendant l'épreuve.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CE	RE	TP-00470	06	26/07/2020	31/07/2020	19/26

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Outils / Outillages	1	Logiciel de gestion d'entrepôt.	4	Le logiciel d'entrepôt contient les données qui correspondent à la zone d'évolution et aux produits en stock.
	1	Cutter de sécurité à lame rétractable.	1	Sans objet
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Paire de gants contre les risques chimiques. Paire de gants fins jetables.	1	Cet équipement est obligatoire uniquement si les chariots sont équipés de batteries ouvertes.
	1	Paire de lunettes de protection contre les risques chimiques.	4	Les candidats utilisent ponctuellement et alternativement cet équipement pendant l'épreuve. Cet équipement est obligatoire uniquement si les chariots sont équipés de batteries ouvertes.
	1	Gilet de sécurité.	1	Sans objet
	1	Paire de gants de manutention en trois tailles différentes.	1	Le candidat sélectionne et utilise la paire de gants à sa taille.
	1	Chaque candidat est équipé de ses chaussures de sécurité.	1	Sans objet
Matières d'œuvre	1	Fournitures pour la protection et l'emballage : rouleaux de film étirable transparent et opaque dérouleurs pour film, rouleaux adhésif, pictogrammes, pochettes porte-documents adhésives transparentes, feutres pour le marquage. Consommables pour les imprimantes.	4	Sans objet
Documentations	1	Carnet de lettres de voitures de format A4 ou A5.	4	Sans objet
	1	Descriptif des modes opératoires du logiciel de gestion d'entrepôt pour les opérations à réaliser.	4	Sans objet
	1	Plan de circulation de l'entrepôt.	4	Le plan est affiché.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CE	RE	TP-00470	06	26/07/2020	31/07/2020	20/26

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Cariste d'entrepôt est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

	Cariste d'entrepôt Arrêté du 17/02/2015		Cariste d'entrepôt Arrêté du 09/07/2020
CCP	Réaliser et valider les opérations de stockage et déstockage en conduisant en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté de catégories 3 et 5	CCP	Réceptionner, expédier, stocker et déstocker des marchandises en conduisant en sécurité des chariots élévateurs des catégories 3 et 5

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CE	RE	TP-00470	06	26/07/2020	31/07/2020	21/26

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CE	RE	TP-00470	06	26/07/2020	31/07/2020	23/26

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

